

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 septembre 2017
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT, le ONZE du mois de septembre à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 4 septembre 2017.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER (point 1.1), MATELIC, WATRIN, CORRADI, CANTELE, FICHTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. MULLER à M. FOURNIER (à partir du point 2.1)

Absent excusé : M. BOLTZ

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et LOUIS,

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 août 2017

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 21 août 2017.

1. FINANCES

1.1 Fiscalité Professionnelle Unique – Cotisation Foncière des Entreprises – Cotisation minimum - Mise en place d'un dispositif d'harmonisation et de convergence des bases minimum - Avis

Intervention du cabinet « Ressources Consultant Finances » avec présentation de simulation très précise de l'impact financier et fiscal pour la Communauté Communes, résultant de l'application de montants uniformes de bases minimum, avec mise en place (ou non) du dispositif de convergence progressive de ces montants : simulations de la variation du montant total de CFE perçu par la Communauté de Communes et des variations de cotisations pour chaque catégorie de redevables concernés, selon différents scénarii.

2. DECHETS MENAGERS

2.1 DB 2017-68 – Mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre – Convention passée avec « MOSELIS » – Avenant N°2

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE les termes de l'avenant N°2 à la convention initiale signée le 30 novembre 2016 avec MOSELIS, modifiée par l'avenant N°1, pour l'implantation de conteneurs enterrés au pied certains immeubles appartenant à ce bailleur social,
 - Et AUTORISE le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement de cette convention.

3. LOGEMENT

3.1 DB 2017-69 – Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle « 2017-2023 » - Avis

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- EMET un avis favorable quant à la création de 40 à 60 places pour répondre aux besoins en aires d'accueil dans le cadre du projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle « 2017-2023 »,

- EMET un avis défavorable quant à la réalisation de 150 places sur l'une des 2 communautés de communes (Orne Moselle et Rives de Moselle) dans le cadre du projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle « 2017-2023 ».

3.2 DB 2017-70 – Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre de la campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 3.140,00 €,
 - Et DECIDE de procéder à leur versement,

3.3 DB 2017-71 – Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer une subvention à un particulier dans le cadre de l'opération ravalement de façades pour un montant total de 915,00 €
 - Et DECIDE de procéder à son versement,

3.4 DB 2017-72 – Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour un montant total de 6.843,17 €
 - Et DECIDE de procéder à leur versement,

4. ENVIRONNEMENT

4.1 DB 2017-73 – Travaux de construction d'une passerelle pour le franchissement de l'Orne à Vitry sur Orne - Marché de travaux - Avenant N°1

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de passer un avenant n°1 avec Groupement NGE-Muller TP-Barbot_ Domaine de Sabré_57420 COIN-LES-CUVRY, dans le cadre du Marché de travaux relatifs à la construction d'une passerelle de franchissement de l'Orne sur le ban communal de Vitry sur Orne,
 - APPROUVE l'introduction de prix supplémentaires à ce marché pour un montant de 94.987,31 € HT, ainsi que les termes de l'avenant N°1,
 - Et AUTORISE le Président à signer l'avenant N°1, portant le montant total du marché à 518 951.64 € HT soit 622 741 .97 € TTC, ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement du marché.

5. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

5.1 DB 2017-74 – Convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (A.G.U.R.A.M.) – Renouvellement

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de reconduire le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), pour la période 2017/2018,
 - ADOPTE le programme partenarial 2017/2018,
 - FIXE la participation financière de la CCPOM dans le cadre de ce partenariat à 100.000,00 € pour toute la durée de la convention et sera versée comme suit :
 - o Pour l'année 2017 : 50 000 €
 - o Pour l'année 2018 : 50 000 €.
 - Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet.

6. ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

6.1 DB 2017-75 - Création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe.

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE procéder à la création d'un emploi d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe à compter du 1er octobre 2017,
 - Et DECIDE de compléter le tableau des emplois comme indiqué ci-dessous :

Grade ou emploi	Catégorie	Nombre d'emplois créés		Observations
		Temps complet	Temps non complet	
Titulaires ou Stagiaires				
Filière Administrative Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	-	
Total		1		

7. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

- Tableau de bord d'activités au 31/08/2017.
- Tableau de bord financier au 31/08/2017.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/07/2017.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/08/2017.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/08/2017.
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/08/2017.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/08/2017.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/08/2017.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.

Affiché le 19/09/2017
Rombas, le 18/09/2017,

Le Président,



Lionel FOURNIER